

4.2.1 - Règlement graphique:
Plan de Zonage

Elaboration du PLU

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du

Juin 2017

Dossier d'approbation

1/4000

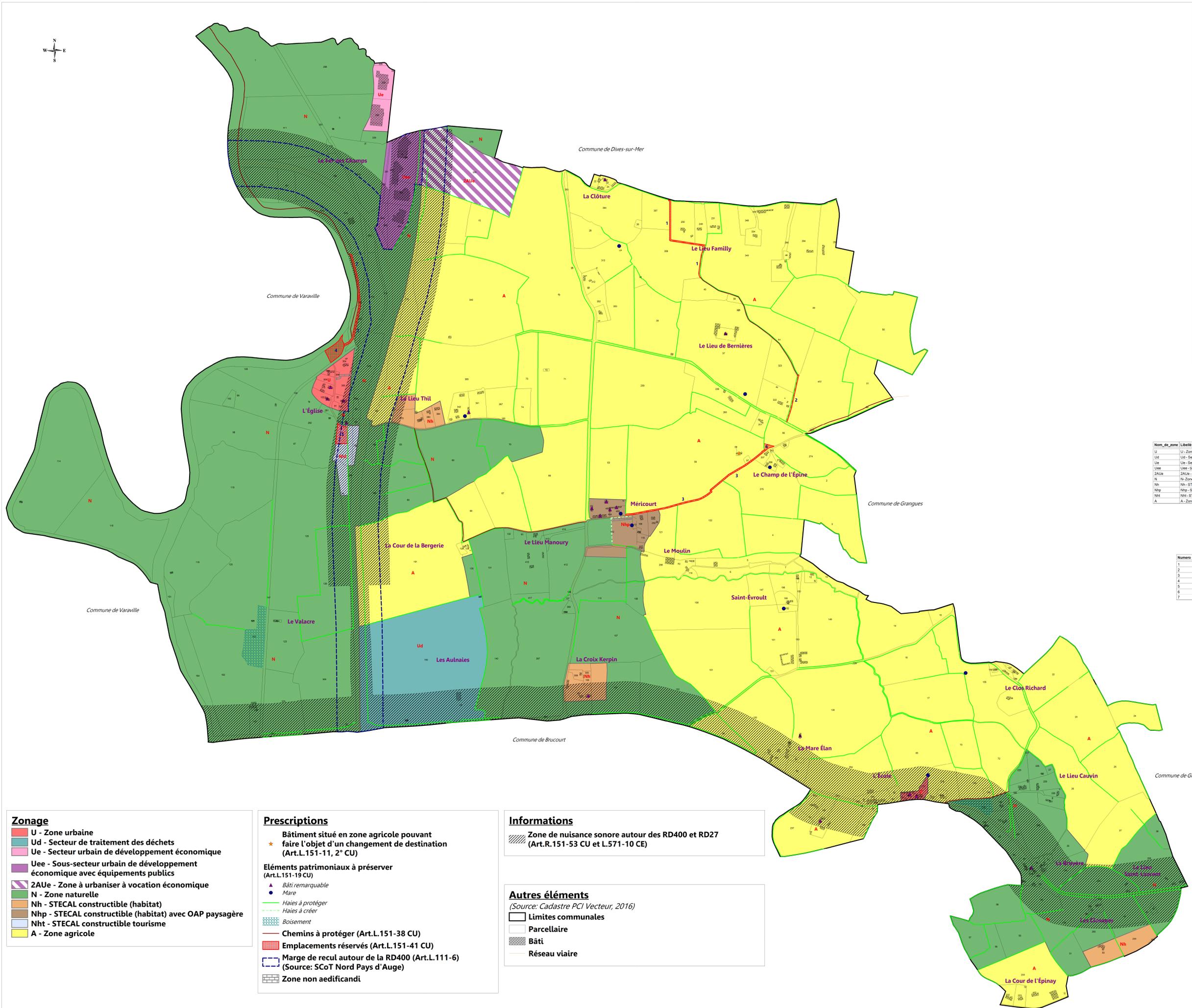


Superficies des zones

Nom_de_zone	Libellé	Superficie_en_m²
U	U - Zone urbaine	19 008,76
Ud	Ud - Secteur de traitement des déchets	152 199,79
Ue	Ue - Secteur urbain de développement économique	14 355,44
Uee	Uee - Sous-secteur urbain de développement économique avec équipements publics	39 546,45
2AUe	2AUe - Zone à urbaniser à vocation économique	66 418,79
N	N - Zone naturelle	2 007 108,82
Nh	Nh - STECAL constructible (habitat)	44 217,83
Nhp	Nhp - STECAL constructible (habitat) avec OAP paysagère	26 927,99
Nht	Nht - STECAL constructible tourisme	12 179,83
A	A - Zone agricole	2 881 588,85
TOTAL		5 054 542,35 m²

Emplacements réservés

Numero	Destination	Bénéficiaire	Surface_en_m²	Linéaire_en_m
1	Chemin de randonnée	Commune	1 426,78	350
2	Chemin de randonnée	Commune	635,041	180
3	Chemin de randonnée	Commune	2 079,18	530
4	Chemin de randonnée	CC	2 603,43	0
5	Équipement culturel pour la commune	Commune	2 117,19	0
6	Élargissement de voie	Commune	347,645	0
7	Chemin de randonnée	CC	1 910,22	315



Zonage

- U - Zone urbaine
- Ud - Secteur de traitement des déchets
- Ue - Secteur urbain de développement économique
- Uee - Sous-secteur urbain de développement économique avec équipements publics
- 2AUe - Zone à urbaniser à vocation économique
- N - Zone naturelle
- Nh - STECAL constructible (habitat)
- Nhp - STECAL constructible (habitat) avec OAP paysagère
- Nht - STECAL constructible tourisme
- A - Zone agricole

Prescriptions

★ Bâtiment situé en zone agricole pouvant faire l'objet d'un changement de destination (Art.L.151-11, 2° CU)

Éléments patrimoniaux à préserver (Art.L.151-19 CU)

- ▲ Bâti remarquable
- Mare
- Haies à protéger
- Haies à créer
- Boisement
- Chemins à protéger (Art.L.151-38 CU)
- Emplacements réservés (Art.L.151-41 CU)
- Marge de recul autour de la RD400 (Art.L.111-6) (Source: SCoT Nord Pays d'Auge)
- Zone non aedificandi

Informations

Zone de nuisance sonore autour des RD400 et RD27 (Art.R.151-53 CU et L.571-10 CE)

Autres éléments
(Source: Cadastre PCI Vecteur, 2016)

- Limites communales
- Parcellaire
- Bâti
- Réseau viaire



Commune de Dives-sur-Mer

Commune de Varaville

Commune de Grangues

Commune de Varaville

Commune de Brucourt

Commune de Grangues

Commune de Cricqueville-en-Auge